



A l'occasion de la journée du 25 novembre, journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Le Tribunal judiciaire d'Angoulême, en partenariat avec la délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes, accueillera,

à compter du 25 novembre et jusqu'au 5 décembre 2024, aux heures d'ouverture de la juridiction, en salle des pas perdus, au Palais de justice d'Angoulême, Place Louvel,

l'exposition « Lutter contre les cyberviolences sexistes et sexuelles »



Exposition ouverte au grand public, aux élèves et étudiants ainsi qu'aux professionnels

Le Centre Hubertine Auclert a conçu l'exposition « Lutter contre les cyberviolences sexistes et sexuelles ». Cette exposition est composée de douze panneaux contenant des illustrations de Marianne Balabaud, des chiffres, des témoignages et des QR codes permettant d'accéder à des contenus bonus, pour comprendre ce qu'est le cybersexisme et savoir comment réagir et où trouver de l'aide en cas de besoin.

SE FORMER AU CYBERSEXISME POUR LES PROFESSIONNEL·LES DE L'ÉDUCATION

Le Centre Hubertine Auclert propose une formation de deux jours sur le cybersexisme, destinée aux professionnel·les travaillant avec des jeunes. Voir les prochaines dates dans le catalogue sur www.hubertine.fr/formations

